

Un projet sur les toits

Des citoyens d'Annecy se mobilisent pour l'énergie photovoltaïque

Comédie

QUELQUES INFORMATIONS

Année de début d'expérience : 2018
Département concerné : 74

STRUCTURE

La Solaire du Lac
2 impasse des Ifs
74600 Annecy

contact@solairedulac.fr

L'association « la Solaire du Lac », créée en 2018, a pour objet de promouvoir le développement et la production des énergies renouvelables et la maîtrise des consommations énergétiques.

Le contexte

Le bassin Annécien comprend l'agglomération du Grand Annecy (34 communes et une population supérieure à 200 000 habitants) et des cantons limitrophes (Faverges, La Balme de Sillingy…). Le territoire est varié avec une commune urbaine (Annecy), des communes périurbaines et des communes rurales dont certaines sont intégrées au Parc Naturel Régional des Bauges. C'est un territoire dynamique en forte extension liée à plusieurs activités : industrie de pointe, agriculture, tourisme… Les citoyens du bassin Annécien sont attachés à leur cadre de vie et ont une conscience forte des intérêts environnementaux de leur territoire. La municipalité d'Annecy, très consciente de ces enjeux, a progressivement mis en place un agenda 21 et un PCAET (Plan climat air énergie territorial). Des actions ont été prises pour réduire la pollution issue du chauffage des bâtiments : un programme d'aide à la rénovation thermique des copropriétés et des chaufferies bois dans plusieurs quartiers.

Le projet de l'association s'inscrit pleinement dans un objectif de production d'énergie renouvelable, la promotion de l'efficacité énergétique et la sobriété de la consommation.

Les objectifs

Il s'agit de réaliser des projets favorisant la transition énergétique sur le bassin Annécien. L'initiative émane de deux Cigales (Club d'Investisseurs pour une Gestion Alternative et Locale de l'Épargne Solidaire) et a été initiée en mars 2017 par un noyau de citoyens.

Il s'agit de réaliser des installations d'énergie renouvelable, notamment photovoltaïques, promouvoir les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique, sensibiliser à la sobriété.

Le porteur de projet

Ce projet est porté par un collectif de citoyens qui s'est formé ainsi :

- en 2017, un groupe de personnes issues des Cigales constate un manque de projets en lien avec leurs valeurs (développement durable, environnement, gouvernance en coopérative) et initie le projet
- en 2018, ils forment l'association de préfiguration « La solaire du lac » qui structure la démarche et prépare sa transformation en SCIC (Société coopérative d'intérêt collectif)
- en 2019/2020, création de la SCIC « La solaire du lac » qui gèrera la construction et l'exploitation du projet photovoltaïque.

L'objectif est d'avoir en 2020 une première mise en route d'une centrale solaire à financement citoyen sur le territoire d'Annecy.

La démarche

Ce groupe de citoyens est en relation directe avec les collectivités territoriales, les entreprises et autres structures locales.Plusieurs rencontres avec différents services et élus d'Annecy (service techniques, service juridique, conseiller municipal chargé de la transition énergétique) ont eu pour objet d'identifier les toits publics avec un potentiel solaire (issus du cadastre solaire) et de conforter le projet sur le plan économique et juridique.

Une demande formelle a ensuite été envoyée à la mairie d'Annecy pour la mise à disposition de quatre toits identifiés. Parallèlement, l'association contacte d'autres structures pour connaître les enjeux et les risques de son initiative, notamment le réseau des centrales villageoises, la Région, l'association Hespul ainsi que Energie Partagée, Enercoop ou la Nef.

Des propriétaires de toits sont rencontrés pour leur présenter la démarche, les garanties et leur intérêt pour mettre à disposition leur toit. Il est important de les rassurer sur la mise en place d'un bail notarié, sur la prise en charge par les assurances en cas de sinistre, sur l'investissement réalisé par la SCIC.

Les principes de participation et de gouvernance citoyenne animent l'association et perdureront dans le projet de coopérative. Pour la Solaire du Lac, c'est la condition de l'acceptabilité sociale des énergies renouvelables par la société et de l'essaimage de l'expérience.